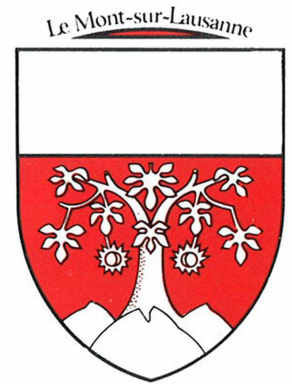


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

A SAVOIR ...

Rappel et recommandations concernant le recyclage ou la destruction de certains déchets

VERRE

Les six bennes spéciales mises à disposition de la population ont des ouvertures sur les deux grandes faces. Si une benne semble pleine, contrôler s'il y a encore de la place disponible de l'autre côté avant de déposer les emballages et les bouteilles vides directement sur le sol. S'il n'y a vraiment plus de place dans une benne, les utilisateurs motorisés voudront bien faire quelques mètres supplémentaires et déposer leur verre dans une autre benne où il y a encore de la place disponible.

Les bennes pleines ne peuvent pas toujours être vidées le jour même surtout en fin de semaine. Les containers déposés à proximité de deux bennes à verre ne sont pas destinés aux sacs d'ordures ménagères ou de gazon mais aux emballages perdus ayant contenu du verre (sacs, cartons, etc.).

DÉCHETS DE GAZON ET FEUILLES MORTES

Ces déchets sont recyclés pour en faire du compost et ce système a bien fonctionné ces dernières années.

Malheureusement, ces dernières semaines, quelques dépositaires négligents jettent ces déchets avec les emballages. Pour que cette récupération puisse être maintenue, il est impératif que les sacs plastiques ou autres soient repris par les dépositaires.

DÉCHETS DE TAILLE D'ARBRES ET DE HAIES

Suite aux expériences faites l'année dernière, nous avons prévu pour 1986 vingt-deux journées d'ouverture de l'emplacement où sont incinérés ces déchets.

Il devrait donc être possible à chacun d'organiser son travail en fonction des dates figurant sur le calendrier des ordures ménagères.

Ce dernier, distribué à chaque ménage, devrait être consulté plus sérieusement. Les nouveaux habitants peuvent s'en procurer au bureau du Greffe municipal.

La Municipalité

F.C. Le Mont section Seniors

ORGANISE SON TRADITIONNEL TOURNOI
LE SAMEDI APRÈS-MIDI 23 AOÛT 1986

Il sera suivi d'une soirée amicale (musique, petite restauration, etc.). **Invitation à tous.**

D'autre part, pour compléter notre effectif, nous cherchons quelques joueurs, année de naissance 1956 et en dessous.

Pour plus de renseignements:
adressez-vous à Jean-Luc Passard, tél. 32 89 94.

"Le conseil du vétérinaire"

Ce qu'il faut savoir si l'on veut prendre son chien ou son chat à l'étranger:

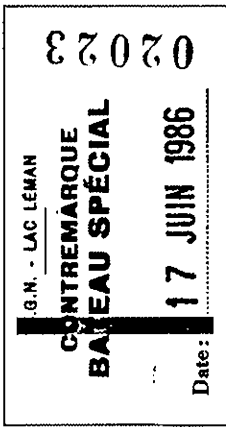
- Tous les pays exigent un vaccin contre la rage datant de moins d'une année et de plus d'un mois.
- Pour ceux qui se rendent dans des endroits très fréquentés (camping, plage, etc.) avec leur chien, il est vivement conseillé de les vacciner contre la "Parvovirose" (gastro-entérique) chaque année et de prévoir un rappel des maladies de "Carré, Hépatite et Leptospiroses" au moins tous les deux ans.
- Pensez qu'en été, les parasites prolifèrent, surtout dans le sud. Munissez-vous donc d'un collier insecticide, de poudre ou de shampooing.
- Afin d'éviter les eczémats dûs à l'eau de mer ou même aux embruns, rincez votre chien à l'eau douce quotidiennement.

Encore un dernier conseil:

- Rappelez-vous que les animaux supportent mal la chaleur, plus mal que nous. Il faut donc prévoir un endroit frais, à l'ombre, et suffisamment d'eau.

Dr. L. Walter - Le Mont

Sortie des Aînés

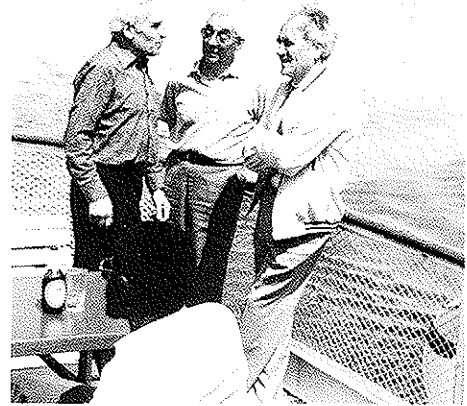


Ce sont plus de 200 habitantes et habitants du Mont qui répondirent "présent" à l'invitation de la Municipalité qui organisait, le 17 juin écoulé, et pour la troisième fois, la traditionnelle "Sortie des Aînés", offerte aux bénéficiaires des prestations A.V.S. Plusieurs invités participaient également à cette journée et notamment M. le Pasteur A. Curchod, M. l'Abbé J.-L. Diamé, ainsi que les Dames de l'OSMV et du Service d'aide familiale, que nous pouvons par ailleurs remercier de leur collaboration.

Nous devons cependant excuser l'absence de M. Jean-David Husson, Préfet du district de Lausanne, de M. Daniel Grosclaude, Président du Conseil communal, de M. Claude Agassiz, municipal.



A 10 heures, le "Savoie", belle unité de la C.G.N., placée sous le commandement du Capitaine A. Heymoz, quittait Ouchy pour effectuer un tour du Haut-Lac. Un excellent repas, servi à bord, contribua au succès de cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié, agrémentée d'une partie musicale confiée à M. Jean-Claude Corpataux. Ce serait faire preuve d'ingratitude que d'oublier de mentionner que le soleil était de la partie et qu'il faisait un temps superbe.



Après une halte d'environ une heure à Montreux, permettant aux participants de parcourir les quais, voire de faire du shopping, le bateau regagna Ouchy, débarcadère, vers 17 heures.



Ce fut certes une belle journée et chacun en gardera un bon et durable souvenir, dans la perspective des retrouvailles de l'an prochain, tant qu'il est vrai qu'au moment du retour, l'on pouvait entendre les gens s'interpeller en disant: "A l'année prochaine!".

C. Frioud

Merci.

Mardi 17 juin, les Aînés du Mont, invités par les Autorités de la Commune, ont vécu une journée radieuse, inoubliable à tous égards.

Le soleil était au rendez-vous, comme la bonne humeur et la joie.

Le programme fut parfait. Trois cars nous descendirent à Ouchy où la joyeuse cohorte embarqua sur le "Savoie".

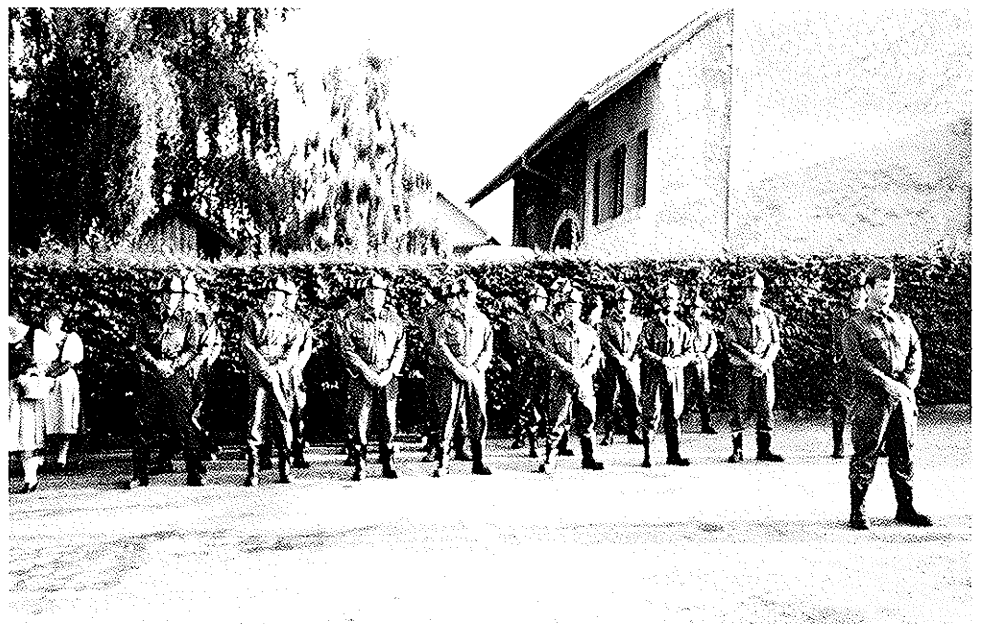
Suite à l'avant dernière page.

Inauguration du camion tonne-pompe

Le défilé, fanfare en tête, encadrée par nos charmantes paysannes en costume, marque le début de la cérémonie.



Un effectif restreint, mais tous sensibles aux éloges prononcées par les orateurs.





Monsieur le Municipal.

Un geste symbolique qui représente l'aboutissement de plusieurs mois d'études et de discussions passionnées. Enfin nous disposons de notre camion, le "nec plus ultra" comme certains l'ont nommé.



Monsieur le Syndic.

Vous l'avez compris et clairement exprimé: la nécessité d'un tel véhicule pour notre Commune ne faisait plus l'ombre d'un doute.

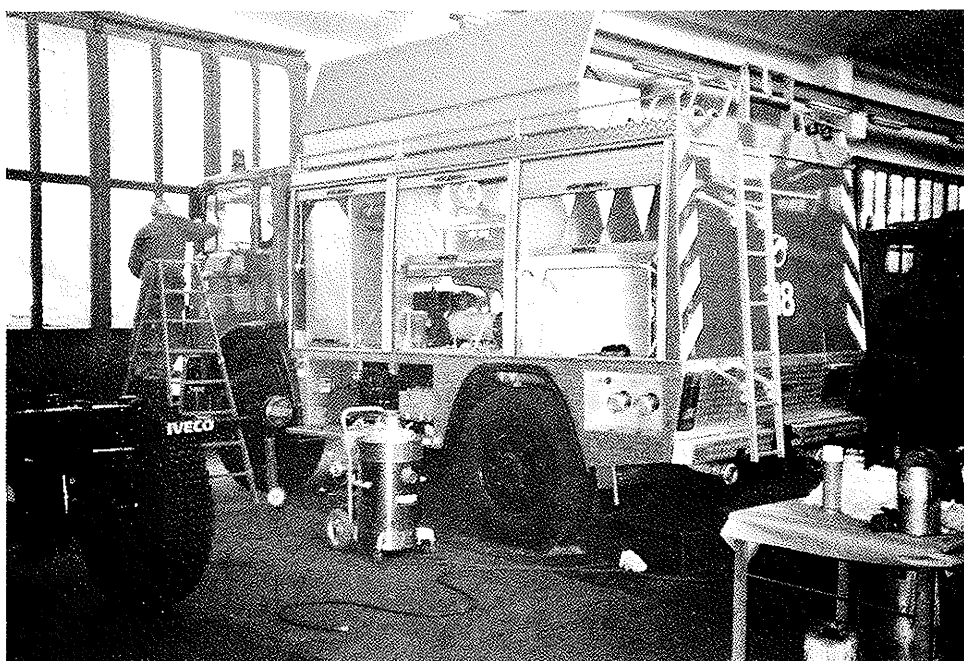
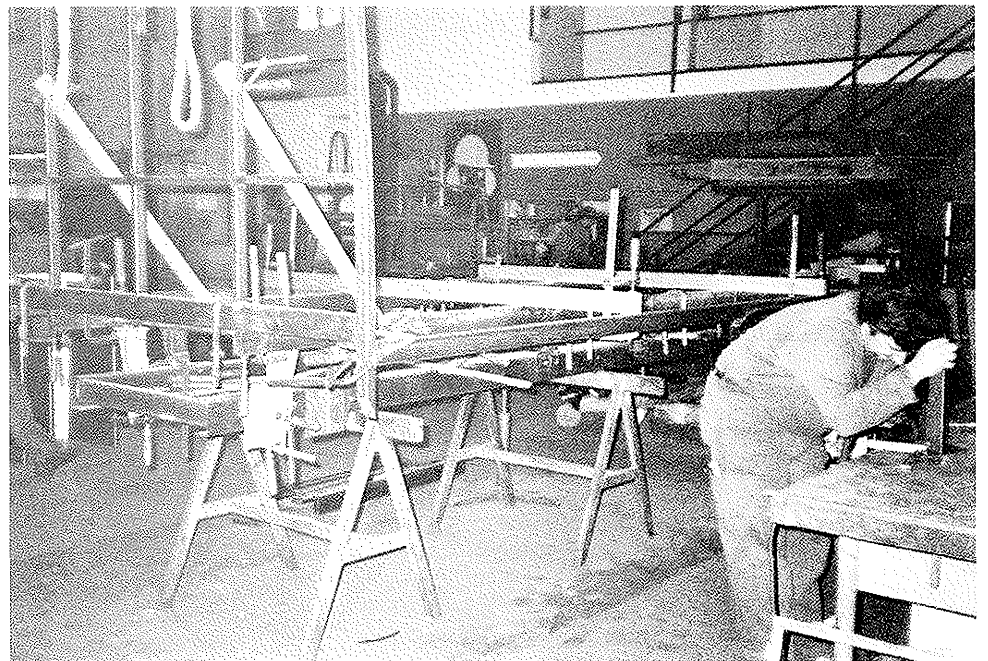




Quelques données techniques:

Moteur Diesel Deutz à refroidissement par air, 6 cylindres 160 CV, traction 4x4, poids total 8,5 tonnes, vitesse maximale 90 km/h

La superstructure des ustensiles et tout l'équipement d'appareillage incendie sont sur un cadre de base commun, fixé avec des amortisseurs sur le châssis.



Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. Le rangement du matériel décidé par notre Etat-Major doit correspondre exactement à nos désirs ...

... et pour cela, il a fallu entreprendre plusieurs fois le déplacement jusqu'au Littau près de Lucerne.



Le point final avant de quitter la Carrosserie Geser.



*La relève est assurée ...
Quelle joie pour les enfants (et pour les parents !) de venir admirer notre véhicule du feu, le 100ème camion de la Firme Magirus, au Musée des transports à Lucerne.*



Au cours de la démonstration qui a suivi, chacun a pu apprécier les possibilités de ce camion qui peut assurer un débit de 3300 litres minute.

Quant à l'efficacité de nos pompiers, elle n'est plus à démontrer, le public en est témoin !



Une soirée remarquable qui n'aurait pas rencontré autant de succès sans le dévouement de la fanfare, des paysannes, du Commandant des pompiers de Bussigny et de son adjudant, des représentants de la Maison Iveco et de la Carrosserie Geser et enfin de nos pompiers pour leur travail de préparation et d'engagement. Un grand merci à toutes ces personnes.

Des remerciements vont également à nos Autorités, qui, par leur présence et leur générosité, ont prouvé tout l'intérêt qu'elles portent à notre activité.

*Pour l'Etat-Major
Le cdt Bernard Chabloz*

Service du feu

En marge de l'inauguration de notre nouveau véhicule du feu, voici quelques dates marquantes de l'histoire de nos pompiers:

18 août 1822

La Municipalité attribue le voiturage du sable nécessaire au bâtiment de la pompe à Jean-Pierre de Jean-Jacques Belet pour le montant de neuf francs et huit batz.

6 octobre 1822

On convient avec Sieur Jean-Pierre Menétrey, municipal, pour le transport de la tuile nécessaire au bâtiment de la pompe pour le montant de trois francs quatre batz par millier.

24 décembre 1824

Le boursier reçoit l'ordre d'acquitter le compte des frais des pompiers et des accompagnants à l'incendie de Goumoens-la-Ville, montant de seize francs quatre batz.

27 septembre 1915

La municipalité décide de faire venir un chariot d'hydrante comme modèle et de faire fabriquer les autres par charrons et maréchaux domiciliés dans la Commune: prix Fr. 200.-.

2 octobre 1915

Formation d'un corps d'hydrantiers; des uniformes d'occasion sont achetés.

10 janvier 1916

Achat de 160 mètres de tuyau à Fr. 1,50 le m.

12 juin 1916

La Société de laiterie des Planches accepte de louer à long terme un terrain attenant à son bâtiment pour y construire un local pour y loger un chariot d'hydrants.

31 juillet 1916

Vente de la vieille pompe à M. Vuillemier pour le prix de Fr. 285.-.

A la même époque, achat de la pompe aspirante et refoulante d'occasion à Lausanne. Cette pompe été en service jusqu'en 1960, date de l'achat de la première motopompe.

JJ. Belet

Du 21^e Juillet 1822.

309 /
306. et m.
Assemblée du Conseil communal sous la Présidence de Monsieur le
Syndic Samuel Belet.

La Municipalité dépose sur le Bureau le rapport que lui a faite la Commission
pour la Pompe à feu le 7^e du courant relativement à la Conférence qu'elle a eue avec
M^r Treboux M^{re} fondeur à Vevey au sujet de cette pompe et des démarches
y relatives.

Le Conseil après avoir vu le contenu dans le rapport déposé à l'unanimité
des Suffrages décidé, ainsi que chargé la sus dite Commission d'en traiter avec
le sus dit Treboux pour la construction de cette pompe sans plus autres
autres informations.

C'est étant décidé pour l'achat de la Pompe à feu contre les incendies
s'agissant de occuper a fixé un local pour y construire sa loge. L'après la
chose précitée, le conseil a ~~de suite décidé~~ à l'unanimité des
Suffrages délibéré. Le local pour construire la pompe pour la loge de la
pompe à feu est fixé sur le commun proche la maison de la Dubardet
vis-à-vis de la croix du chemin tendant à Cugy et celui tendant au Planches.

Tour du Haut-Lac avec le féérique des rives françaises et suisses. Dîner succulent, bien arrosé; musique agréable durant toute la promenade. Monsieur le Syndic présenta salutations et vœux de bienvenue comme il nous salua également avec amabilité à l'instant des adieux. Messieurs les Pasteurs et Monsieur l'Abbé s'approchèrent de chacun de nous.

Merci, Autorités du Mont, merci Commune du Mont!

Le Lévitique dit: "Tu honoreras la personne du vieillard". Non seulement, vous nous avez honorés, mais vous nous avez manifesté de l'affection. De la joie donnée et partagée jaillit toujours une bénédiction.

Nelly Borgeaud, Coppoz

DANS NOS SOCIÉTÉS ...

Champion suisse de judo au Dojo du Jorat-Le Mont



Après avoir emporté le titre de champion romand, Patrick Fauvy a été sacré champion suisse junior à Saint-Gall où il se retrouvait avec l'élite du judo helvétique. Battant nettement en demi-finale le favori, l'international Pulver (sélectionné pour les championnats du monde), P. Fauvy ne prenait pas de risque en finale et apportait au Dojo du Jorat son 1er titre après cinq médailles de bronze et une d'argent obtenues par le passé.

"La victoire de Patrick est symbolique, déclare Michel Recordon, professeur de judo, car il fut l'un des premiers enfants élève du club, fondé il y a 10 ans. Il n'a jamais relâché son effort durant toutes ces

années et son titre réjouit tous ses camarades d'entraînement".

Les autorités du Mont félicitent le jeune champion et lui souhaitent encore beaucoup de succès à l'avenir.

Société Fédérale de Gymnastique Le Mont

Le 4 mai dernier, notre société organisait la "Journée des jeux de la Côte". C'est sur l'esplanade du Châtaignier ensoleillée à souhait que se sont affrontés quelques 200 sportifs dans les 3 disciplines suivantes: volley-ball, handball et basketball.

Ce fut une belle journée.

La sous-section volley-ball a organisé son premier tournoi le 28 juin dernier à la salle de gymnastique du Mottier. Huit équipes ont participé et parmi elles, l'équipe de Brescia (Italie) que la société a invité. Malgré la chaleur le tournoi fut une réussite totale et l'expérience ne demande qu'à être renouvelée l'année prochaine.

Classement:
1. Riviera
2. Brescia
3. Le Mont

A noter que l'équipe féminine du Mont avait remporté le dimanche précédent le tournoi de Bevaix et cela pour la deuxième année consécutive. Lors de ce même tournoi, l'équipe masculine remporta le challenge Fair-play, et la nouvelle équipe féminine junior obtint une méritoire 4ème place sur 10 équipes.

Les 14 et 15 juin, c'est pour Rolle que sont partis nos pupillettes et jeunes gymnastes. Dès le samedi, plusieurs de nos jeunes se sont distingués dans les concours individuels. Le dimanche, c'est par section que tout ce petit monde s'affrontait dans la bonne humeur et sous le soleil éclatant.

Le soir à la salle du Foyer, autour du verre de l'amitié, le président devait relever la bonne prestation d'ensemble de nos jeunes et remerciait chaleureusement les monitrices et les moniteurs pour tout le travail et le dévouement que ces journées représentent.

RÉSULTATS DES PUPILLETTES

Gymnastique test II

Isabelle Rochat 4ème avec distinction
Céline Chevillat 5ème

Gymnastique test I

Nathalie Praz 10ème avec distinction
Arianne Chevillat 13ème avec distinction
Isabelle Mivelaz 18ème avec distinction
Nathalie Agocs 18ème avec distinction
Véronique Suter 25ème

sur 51 participantes.



Pour la première fois cette année, nos pupillettes travaillaient petites et grandes ensemble. En production de classe, elles obtenaient un beau 4ème rang avec la note de 8,30.

A la course avec zone de croisement, nos pupillettes prenaient la 1ère place, et une 7ème place à la course d'obstacles.

Cette fête était importante pour nos jeunes-gymnastes

puisqu'elle leur permettait de tester leur concours aux engins et servait de qualification à nos individuels pour la fête cantonale de Vevey.

Samedi: Concours individuels Agrès.

1er	Raphaël Corbaz	G1 38,10	qualifié
3ème	Cédric Fullemann	G1 37,10	qualifié
4ème	Nicolas Giordano	G1 37,00	qualifié
5ème	Pascal Graf	G1 36,70	qualifié

Catégorie G2

4ème	Olivier Corbaz	G2 36,80	qualifié
5ème	Thierry Chevillat	G2 36,70	qualifié
6ème	Guy Corbaz	G2 36,60	qualifié
7ème	Sébastien Corbaz	G2 36,50	qualifié
10ème	Frédéric Hubert	G2 35,90	

Catégorie G3

1er	Gilles Krieger	G3 46,70	qualifié
8ème	Hervé Guidetti	G3 44,80	qualifié

Catégorie G4

7ème	Gaël Randin	G4 43,75	
------	-------------	----------	--

Athlétisme

16ème	Pascal Kinder	Cat. B 147pts	qualifié
21ème	Steeve Mulbauer	Cat. b 142pts	
12ème	Grégoire Leconte	Cat. C 120pts	qualifié
28ème	Christian Kinder	Cat. C 97pts	

Concours de section

Très bon comportement de nos petits jeunes gymnastes puisqu'ils obtiennent un 6ème rang à la partie musicale avec une note de 9,6 sur 10. Ils terminent au 9ème rang final du classement général à l'addition des 5 épreuves.



Concours engins grand J.G.

4 épreuves au programme, soit: le sol 28,70 – les sauts au mini 28,70 – l'école du corps 28,63 et la combinaison d'engins 29,14. Total des 3 meilleures épreuves 86,54, ce qui donne à la section un magnifique 2ème rang final à seulement 24 centièmes du 1er rang.

FÊTE CANTONALE DE VEVEY: 21 et 22 juin

Samedi 21 juin ce sont 10 gymnastes qualifiés aux agrès qui

se sont retrouvés sur le stade de Copet pour disputer la Finale Vaudoise.

Résultats catégorie G1

5ème	Raphaël Corbaz	37,10	distinction
23ème	Pascal Graf	36,00	distinction
25ème	Cédric Fullemann	35,90	distinction
28ème	Nicolas Giordano	35,70	distinction

Catégorie G2

7ème	Olivier Corbaz	37,60	distinction
12ème	Sébastien Corbaz	37,40	distinction
25ème	Thierry Chevillat	36,90	distinction
28ème	Guy Corbaz	36,80	

Catégorie G3

4ème	Gilles Krieger	46,90	distinction
19ème	Hervé Guidetti	45,10	distinction

Dimanche concours aux engins

C'est sur les magnifiques installations du stade de Copet II et sous le soleil de plomb que notre section attendait avec impatience le résultat de 3 mois de travail intensif, pour le préparation de ces productions. C'est avec un magnifique total de 86,31 pts, et un 7ème rang final en division B que notre section revient de Vevey avec le meilleur résultat jamais obtenu lors d'une fête cantonale.



Le samedi 17 mai, de nombreux membres se sont rendus à Vevey pour assister au mariage de notre président Gilbert Burri et Marianne Ducret. Des jeunes gymnastes et des pupillettes enthousiasmés ont formé une haie d'honneur aux couleurs de la société. Encore tous nos vœux aux nouveaux époux.

Ce printemps nous a encore apporté d'autres heureuses nouvelles avec la naissance, le 13 mai d'un futur petit gymnaste tout musclé prénommé Ludovic, qui fait la joie de Rosangela et François Barrat. Un autre bébé, Vincent Odier est né le 20 juin pour le grand bonheur de Christiane et Michel Odier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Date à retenir: le 6 septembre.

Comme chaque année, le matin, concours interne aux Châtaigniers. L'après-midi, **partie familiale.**

M. Henchoz